



L'an deux mille vingt et un le 24 du mois de juin, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 18 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe- M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. PORTALLEGRI Robert – M. DE LIBERALLI David - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHEMITT Agnès – M. POIREL Patrick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard M. FRANCOIS Vincent - M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. GUILAUME Geoffrey M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. FECHTIG Alain - M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain –M. BAUDOUIN Cédric - Mme HUART Sonia -

Procurations : M.RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe – M. MARTIN Christophe à M.VOINSON Philippe M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie – Mme ROJAS Magali

Secrétaire de séance : Mme MOUGEOT Colette

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 45

Date d'affichage : le 30 juin 2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre :

Absentions :

CT/PR

05/06/2021

FINANCES

Décision modificative : Budget principal – Poste de Conseiller numérique

Claude THOMAS, président, rappelle que la création du poste de Conseiller numérique nécessite l'ouverture de crédits au chapitre 012 – Charges de Personnels du BP 2021.

Il rappelle que ce poste dont le coût annuel estimé s'élève à 30 000 €, est aidé dans le cadre de France relance à hauteur de 50 000 € sur 2 ans.

Il convient d'ouvrir les crédits comme suit :

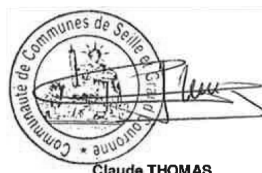
SECTION FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 012 – Charges de personnel	+ 30 000.00 €	
64111 – rémunérations	+ 30 000.00 €	
Chap. 013 – Atténuation de charges		+ 25 000.00 €
6419 – remboursement sur rémunération		+ 25 000.00 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'ouvrir les crédits au BP 2021 du budget principal comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 012 – Charges de personnel	+ 30 000.00 €	
64111 – rémunérations	+ 30 000.00 €	
Chap. 013 – Atténuation de charges		+ 25 000.00 €
6419 – remboursement sur rémunération		+ 25 000.00 €

L'équilibre en section de fonctionnement se fera par la diminution de l'excédent.



CLAUDE THOMAS
2021.07.04 10:20:48 +0200
Ref:20210702_113004_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS